

## **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 29 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf juin, le Conseil Municipal de la commune de **GRANDVILLARS** s'est réuni en nombre prescrit par la loi au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Christian RAYOT, Maire.

Présents : MM. Jean LOCATELLI, Benaïssa AIT TALEB, Jean-Marc PELLETIER, Christophe REGNAULT, Djamel BENISID, Yves CARPENTIER, Gabriel KUENY, Christian GAILLARD, Pierrick BITRD, Mmes Anissa BRIKH, Virginie COTTET, Agnès LIGIER, Evelyne SCHMITT, Céline HAMADI, Catherine CREPIN, Sophie RICHERT, Michèle MENDES, Claudia RERAT, Sophie GUYON.

Absents excusés : /

Absents excusés ayant donné mandat de vote :	Mandataires	Date de la procuration
Mandants		
M. François ENDERLIN	M. Jean-Marc PELLETIER	21 juin 2021
M. Christian GAILLARD	M. Jean LOCATELLI	22 juin 2021

Absents n'ayant pas donné mandat de vote : Mme Lise OLEI

Le conseil municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du C.G.C.T., Mme Michèle MENDES pour remplir les fonctions de secrétaire.

-----DEPARTEMENT-----

**TERRITOIRE DE BELFORT**

-----CANTON-----

**GRANDVILLARS**

Commune de **GRANDVILLARS**

Envoyé en préfecture le 05/07/2021

Reçu en préfecture le 05/07/2021

Affiché le



ID : 090-219000536-20210629-GRV2021062902-DE

# EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du \_\_\_\_29 juin 2021\_\_\_\_

NOMBRE

de présents 20

de conseillers en exercice 22

de votants 22

L'an deux mille vingt, le vingt neuf juin, le Conseil Municipal de la commune de **GRANDVILLARS** s'est réuni en nombre prescrit par la loi au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Chritian RAYOT.

Présents : MM. Jean LOCATELLI, Ben Aïssa AÏT TALEB, Jean-Marc PELLETIER, Christophe REGNAULT, Djamel BENISID, Yves CARPENTIER, Gabriel KUENY, Chrsitian GAILLARD, Pierrick BITARD, Mmes Anissa BRIKH, Virginie COTTET, Agnès LIGIER, Evelyne SCHMITT, Céline HAMADI, Catherine CREPIN, Sophie RICHERT, Michèle MENDES, Claudia RERAT, Sophie GUYON .

Absent excusé :

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

-----OBJET-----

ADMISSION EN NON VALEUR -  
BUDGET GENERAL

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le 30/06/2021 et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite-le 23/05/2021

Le Maire.

Mandants	Mandataires	Date de la procuration
M.. François ENDERLIN	M. Jean-Marc PELLETIER	21 juin 2021
M. Christian GAILLARD	M. Jean LOCATELLI	22 juin 2021
M	M	
M	M	
M	M	
M	M	
M	M	
M	M	

Absents n'ayant pas donné mandat de vote : MM. e Lise OLEI

Le conseil municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du C.G.C.T., Mme Michèle MENDES pour remplir les fonctions de secrétaire.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu l'état des titres irrécouvrables transmis par Mme la Trésorière pour lesquels il a été demandé l'admission en non-valeur,

Le Maire expose :

La trésorerie nous a fait parvenir des titres irrécouvrables pour plusieurs factures du budget général d'un montant total de 648,06 € qui se décompose comme suit :

- 14,99 € pour le service médiathèque
- 633,07 € pour le service périscolaire

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal,**

- Admet en non-valeur les titres de recettes du budget général d'un montant de 648,06 €

Pour extrait conforme,

Le Maire,

**Christian RAYOT**

Envoyé en préfecture le 05/07/2021

Reçu en préfecture le 05/07/2021

Affiché le



ID : 090-219000536-20210629-GRV2021062902-DE

-----DEPARTEMENT-----

**TERRITOIRE DE BELFORT**

-----CANTON-----

**GRANDVILLARS**

Commune de **GRANDVILLARS**

Envoyé en préfecture le 05/07/2021

Reçu en préfecture le 05/07/2021

Affiché le



ID : 090-219000536-20210629-GRV2021062901-DE

# EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du \_\_\_\_29 juin 2021\_\_\_\_

NOMBRE

de présents 20

de conseillers en exercice 22

de votants 22

L'an deux mille vingt, le vingt neuf juin, le Conseil Municipal de la commune de **GRANDVILLARS** s'est réuni en nombre prescrit par la loi au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Chritian RAYOT.

Présents : MM. Jean LOCATELLI, Ben Aïssa AÏT TALEB, Jean-Marc PELLETIER, Christophe REGNAULT, Djamel BENISID, Yves CARPENTIER, Gabriel KUENY, Chrsitian GAILLARD, Pierrick BITARD, Mmes Anissa BRIKH, Virginie COTTET, Agnès LIGIER, Evelyne SCHMITT, Céline HAMADI, Catherine CREPIN, Sophie RICHERT, Michèle MENDES, Claudia RERAT, Sophie GUYON .

Absent excusé :

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

-----OBJET-----

**AVENANT A UN PARCOURS  
EMPLOI COMPETENCE**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le 30/06/2021 et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite-le 23/05/2021

Le Maire.

Mandants	Mandataires	Date de la procuration
M.. François ENDERLIN	M. Jean-Marc PELLETIER	21 juin 2021
M. Christian GAILLARD	M. Jean LOCATELLI	22 juin 2021
M	M	
M	M	
M	M	
M	M	
M	M	
M	M	

Absents n'ayant pas donné mandat de vote : MM. e Lise OLEI

Le conseil municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du C.G.C.T., Mme Michèle MENDES pour remplir les fonctions de secrétaire.

- Vu la délibération du conseil municipal du 2 juillet 2020 autorisant le maire à signer un Parcours Emploi Compétence pour une durée de 12 mois renouvelable une fois à compter du mois de septembre et à hauteur de 20 heures hebdomadaires,

- Considérant les besoins en effectif lié à l'entretien des locaux des bâtiments communaux et au fonctionnement de la cantine,

Le Maire propose d'augmenter le volume horaire du contrat à 30 heures hebdomadaires

**Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité,**

- Autorise le Maire à signer l'avenant du Parcours Emploi Compétence portant à 30 heures hebdomadaires le volume horaire du contrat.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

**Christian RAYOT**

-----DEPARTEMENT-----

**TERRITOIRE DE BELFORT**

-----CANTON-----

**GRANDVILLARS**

Commune de **GRANDVILLARS**

Envoyé en préfecture le 05/07/2021

Reçu en préfecture le 05/07/2021

Affiché le



ID : 090-219000536-20210629-GRV2021062904-DE

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du \_\_\_\_29 juin 2021\_\_\_\_

NOMBRE

de présents 20

de conseillers en exercice 22

de votants 22

L'an deux mille vingt, le vingt neuf juin, le Conseil Municipal de la commune de **GRANDVILLARS** s'est réuni en nombre prescrit par la loi au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Christian RAYOT.

Présents : MM. Jean LOCATELLI, Ben Aïssa AÏT TALEB, Jean-Marc PELLETIER, Christophe REGNAULT, Djamel BENISID, Yves CARPENTIER, Gabriel KUENY, Christian GAILLARD, Pierrick BITARD, Mmes Anissa BRIKH, Virginie COTTET, Agnès LIGIER, Evelyne SCHMITT, Céline HAMADI, Catherine CREPIN, Sophie RICHERT, Michèle MENDES, Claudia RERAT, Sophie GUYON .

Absent excusé :

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

-----OBJET-----

CESSION DE TERRAIN

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le 30/06/2021 et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 23/05/2021

Le Maire.

Mandants	Mandataires	Date de la procuration
M.. François ENDERLIN	M. Jean-Marc PELLETIER	21 juin 2021
M. Christian GAILLARD	M. Jean LOCATELLI	22 juin 2021
M	M	
M	M	
M	M	
M	M	
M	M	
M	M	

Absents n'ayant pas donné mandat de vote : MM. e Lise OLEI

Le conseil municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du C.G.C.T., Mme Michèle MENDES pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire expose la demande de Monsieur et Madame Weiss Alexandre et Anne-Gabrielle souhaitant acquérir une parcelle de terrain dans le prolongement de leur maison située sur la parcelle A962 sis au 22bis rue de Froidefontaine.

Il s'agit d'une parcelle d'environ 5 ares sur les parcelles communales identifiées sous le numéro cadastral A880, A896, A897 et A904 situées dans la ZAC des Grands Sillons.

Vu l'avis des domaines du 7 mai 2021,

Le Maire propose de céder cette parcelle d'environ 5 ares à Monsieur et Madame Weiss Alexandre domiciliés au prix de 906 euros l'are soit 4 530 € environ.

### Après en avoir délibéré le conseil municipal DECIDE :

- De donner un accord de principe sur la cession d'une parcelle de terrain d'environ 5 ares prise sur les parcelles A880, A896, A897 et A904 et dont le numéro définitif de la nouvelle parcelle ainsi créée sera connu à l'issue de l'établissement du document d'arpentage délimitant précisément les limites,

- De fixer à 906 € le prix de l'are,

- D'autoriser le Maire ou le premier adjoint au Maire à signer cet acte de vente devant le notaire, Maître Sophie Guichard à Delle,
- De préciser que les frais de notaire et de géomètre pour l'établissement du document d'arpentage seront à la charge de l'acquéreur.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

**Christian RAYOT**

-----DEPARTEMENT-----

**TERRITOIRE DE BELFORT**

-----CANTON-----

**GRANDVILLARS**

Commune de **GRANDVILLARS**

Envoyé en préfecture le 19/07/2021

Reçu en préfecture le 19/07/2021

Affiché le



ID : 090-219000536-20210629-GRV2021062906-DE

# EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du \_\_\_\_29 juin 2021\_\_\_\_

NOMBRE

de présents 20

de conseillers en exercice 22

de votants 22

L'an deux mille vingt, le vingt neuf juin, le Conseil Municipal de la commune de **GRANDVILLARS** s'est réuni en nombre prescrit par la loi au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Chritian RAYOT.

Présents : MM. Jean LOCATELLI, Ben Aïssa AÏT TALEB, Jean-Marc PELLETIER, Christophe REGNAULT, Djamel BENISID, Yves CARPENTIER, Gabriel KUENY, Chrsitian GAILLARD, Pierrick BITARD, Mmes Anissa BRIKH, Virginie COTTET, Agnès LIGIER, Evelyne SCHMITT, Céline HAMADI, Catherine CREPIN, Sophie RICHERT, Michèle MENDES, Claudia RERAT, Sophie GUYON .

Absent excusé :

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

-----OBJET-----

CONTENTIEUX MATHIEU PEREZ

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le 30/06/2021 et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite-le 23/05/2021

Le Maire.

Mandants	Mandataires	Date de la procuration
M.. François ENDERLIN	M. Jean-Marc PELLETIER	21 juin 2021
M. Christian GAILLARD	M. Jean LOCATELLI	22 juin 2021
M	M	
M	M	
M	M	
M	M	
M	M	
M	M	

Absents n'ayant pas donné mandat de vote : MM. e Lise OLEI

Le conseil municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du C.G.C.T., Mme Michèle MENDES pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Maire expose les différentes lettres rédigées par Monsieur Mathieu Perez depuis quelques mois et qui concernent la collectivité et son conseil municipal.

Dans ses courriers Monsieur Perez Mathieu remet notamment en cause l'élection d'une conseillère municipale, Madame Céline Hamadi, élue lors du dernier renouvellement du conseil municipal en mai 2020. Monsieur Perez indique par ailleurs vouloir contester l'ensemble des délibérations auxquelles Mme Hamadi prendra part au vote du conseil municipal.

Monsieur le Maire souhaitait en informer le conseil municipal et évoque la possibilité d'un contentieux. Il entend ainsi défendre les intérêts de la collectivité.

Pour cette raison, Monsieur le Maire propose de prendre avocat.

## Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Prend acte de l'exposé du Maire sur le possible contentieux entre la collectivité et Monsieur Mathieu Perez,

Envoyé en préfecture le 19/07/2021

Reçu en préfecture le 19/07/2021

Affiché le



ID : 090-219000536-20210629-GRV2021062906-DE

- Autorise le Maire à prendre avocat, si besoin, afin de défendre les intérêts de la collectivité.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

**Christian RAYOT**

-----DEPARTEMENT-----

**TERRITOIRE DE BELFORT**

-----CANTON-----

**GRANDVILLARS**

Commune de **GRANDVILLARS**

Envoyé en préfecture le 05/07/2021

Reçu en préfecture le 05/07/2021

Affiché le



ID : 090-219000536-20210629-GRV2021062903-DE

# EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du \_\_\_\_29 juin 2021\_\_\_\_

NOMBRE

de présents 20

de conseillers en exercice 22

de votants 22

L'an deux mille vingt, le vingt neuf juin, le Conseil Municipal de la commune de **GRANDVILLARS** s'est réuni en nombre prescrit par la loi au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Chritian RAYOT.

Présents : MM. Jean LOCATELLI, Ben Aïssa AÏT TALEB, Jean-Marc PELLETIER, Christophe REGNAULT, Djamel BENISID, Yves CARPENTIER, Gabriel KUENY, Chrsitian GAILLARD, Pierrick BITARD, Mmes Anissa BRIKH, Virginie COTTET, Agnès LIGIER, Evelyne SCHMITT, Céline HAMADI, Catherine CREPIN, Sophie RICHERT, Michèle MENDES, Claudia RERAT, Sophie GUYON .

Absent excusé :

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

-----OBJET-----

DECISION MODIFICATIVE N°1 -  
BUDGET COMMUNE

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le 30/06/2021 et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite-le 23/05/2021

Le Maire.

Mandants	Mandataires	Date de la procuration
M.. François ENDERLIN	M. Jean-Marc PELLETIER	21 juin 2021
M. Christian GAILLARD	M. Jean LOCATELLI	22 juin 2021
M	M	
M	M	
M	M	
M	M	
M	M	
M	M	

Absents n'ayant pas donné mandat de vote : MM. e Lise OLEI

Le conseil municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du C.G.C.T., Mme Michèle MENDES pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le conseil municipal adopte la décision modificative n°1 du budget commune qui s'établit comme suit :

...

.../..

## Décision modificative

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 300,00 €
<b>TOTAL R 013 : Atténuations de charges</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>5 300,00 €</b>
D-6748 : Autres subventions exceptionnelles	0,00 €	8 500,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>8 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-7488 : Autres attributions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 200,00 €
<b>TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 200,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>8 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>8 500,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2031 : Frais d'études	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2313 : Constructions	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>8 500,00 €</b>		<b>8 500,00 €</b>

(1) y compris les restes à réaliser

Pour extrait conforme,

Le Maire,

**Christian RAYOT**

-----DEPARTEMENT-----

**TERRITOIRE DE BELFORT**

-----CANTON-----

**GRANDVILLARS**

Commune de **GRANDVILLARS**

Envoyé en préfecture le 05/07/2021

Reçu en préfecture le 05/07/2021

Affiché le



ID : 090-219000536-20210629-GRV2021062905-DE

# EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du \_\_\_\_29 juin 2021\_\_\_\_

NOMBRE

de présents 20

de conseillers en exercice 22

de votants 22

L'an deux mille vingt, le vingt neuf juin, le Conseil Municipal de la commune de **GRANDVILLARS** s'est réuni en nombre prescrit par la loi au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Chritian RAYOT.

Présents : MM. Jean LOCATELLI, Ben Aïssa AÏT TALEB, Jean-Marc PELLETIER, Christophe REGNAULT, Djamel BENISID, Yves CARPENTIER, Gabriel KUENY, Chrsitian GAILLARD, Pierrick BITARD, Mmes Anissa BRIKH, Virginie COTTET, Agnès LIGIER, Evelyne SCHMITT, Céline HAMADI, Catherine CREPIN, Sophie RICHERT, Michèle MENDES, Claudia RERAT, Sophie GUYON .

Absent excusé :

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

-----OBJET-----

DESIGNATION DE DELEGUES AU  
SIFOU

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le 30/06/2021 et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite-le 23/05/2021

Le Maire.

Mandants	Mandataires	Date de la procuration
M.. François ENDERLIN	M. Jean-Marc PELLETIER	21 juin 2021
M. Christian GAILLARD	M. Jean LOCATELLI	22 juin 2021
M	M	
M	M	
M	M	
M	M	
M	M	
M	M	

Absents n'ayant pas donné mandat de vote : MM. e Lise OLEI

Le conseil municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du C.G.C.T., Mme Michèle MENDES pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire expose que suite au départ de Monsieur DELLASANTA Laurent, il convient de désigner des représentants au syndicat de la fourrière départementale.

## Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne

- Claudia RÉRAT : déléguée titulaire
- Christophe REGNAULT : délégué suppléant

Pour extrait conforme,

Le Maire,

**Christian RAYOT**